

Rasiguères, les Mussals, Bac de Taillou, Rau de Trémoine

IBP = 40, 8km , 300m

0h00 Place de la Mairie. Prendre la route D9 vers Caramany sur quelques mètres en franchissant le pont sur le "Rau de Trémoine". Dépasser l'Auberge de Sceaury où un panneau de randonnée est apposé et prendre à droite la rue des Vignes. Un peu plus loin il faut continuer vers "Les Terres de Mallyce".
Faire le tour de l'église généralement fermée aux visites et continuer par la "rue des Bordes".

0h07 Au bout de la route, panneau "protection des Pyrénées Orientales", prendre le large sentier qui file au Nord, balises Jaunes. La tour de Trémoine se dresse devant vous.

0h19 Intersection de sentiers (170m), à droite, c'est le "circuit découverte du vignoble et le retour vers Planèzes", continuer à gauche "autour de Trémoine".
Environ 130m plus loin, il faut ignorer le panneau "autour de Trémoine " pour continuer sur la piste de gauche au N/O.

0h50 Point d'eau 167, prendre la piste à droite qui monte dans "les Musals", dépasser un casot en ciment.

0h52 Intersection (325m), prendre la piste de droite E/NE.

1h09 Attention: Quitter la piste (320m) pour descendre à droite, balise J.

1h16 Attention: Au "**Bac del Taillou**" (298m), descendre à droite S/SE, balise J.

1h23 Orry effondré à droite du sentier.

1h42 Intersection (175m) continuer à gauche.

1h44 Intersection du départ (174m), prendre la piste qui descend à gauche.

1h46 Attention: Prendre le sentier (170m) qui descend à gauche "**circuit découverte du vignoble et retour vers Planèzes**".

1h48 Traverser le "**Rau de Trémoine**" et continuer tout droit pour trouver un lit sablonneux et un bon sentier ombragé.

1h49 Traverser de nouveau la **rivière** pour prendre la piste qui remonte en lacets sur l'autre rive. Remarquer en contrebas divers bâtiments vestiges de l'époque du fer de 1910 à 1931 environ.

2h04 Bifurcation de pistes (210m). Descendre la piste à droite au Nord repérée par une Croix Jaune.

2h20 Dans un virage on aperçoit le village de **Planèze** à l'Est.

2h25 Parking de la mairie.